# ANNONCES LÉGALES

## CÔTE D'OR

### // MODIFICATION

#### CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

**DIJON BOURGOGNE EVENTS PARC DES EXPOSITIONS ET DES CONGRES DE DIJON**

Société publique locale
au capital de 400.000 €
Siège social
3 BOULEVARD DE CHAMPAGNE
21000 Dijon
951 393 784 RCS de Dijon

Le 3 avril 2024, le Conseil d'Administration à mis un terme au mandat de Directeur général de Monsieur Hubert CUNAT à compter 3 avril 2024, et nommé en remplacement Directeur général, à compter de cette même date, Monsieur Jacques DELAINE, demeurant 29 rue des Champs Viaux 21121 Daix. Mention au RCS de Dijon

*AL24014292*

#### TRANSFORMATION

MTC MULTI TECHNIQUE CARVALHO SARL au capital de 5000 € Siège social : 22 GRANDE RUE 21380 Messigny et Vantoux 809 760 119 RCS de Dijon L'ÄGE du 01/07/2024, a décidé de transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 01/07/2024. et a nommé Président M. CARVALHO Patrick, demeurant 22 Grande Rue 21380 Messigny et Vantoux. Accès aux assemblées et vote : Chaque Actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives par lui même ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Transmission des actions : Les actions sont librement cessibles entre les associés. Les cessions d'actions au profit des tiers sont soumises à agrément de la collectivité des associés. Modification du RCS de Dijon

*AL24014422*

#### NON DISSOLUTION

**IDIXA**

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social
40 bis rue du 8 mai 1945
21250 SEURRE
840 026 686 RCS DIJON

Aux termes de la décision en date du 07/05/2024,l'associé unique, statuant conformément à l'article L 225-48 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis. Le Président.

*AL24014598*

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

#### AVIS DE PUBLICITÉ

**SCI DUCHER**

Société civile
au capital de 300 euros.
Siège social :
5 rue du Chanoine L.J.Romain
21121 FONTAINE LES DIJON
820 615 847 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 1er juillet 2024 a constaté la réduction du capital social de 300 euros à 260 euros par rachat et annulation de 4 parts sociales, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Le capital de fondation est fixé à 300euros. Il est divisé en 30 parts sociales de 10euros chacune, lesquelles ont été souscrites et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs. Nouvelle mention : Le capital est fixé à 260 euros. Il est divisé en 26 parts sociales de 10 euros chacune, lesquelles ont été souscrites et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs. Total égal au nombre de parts composant le capital social : 26 parts.Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Pour avis La Gérance

*AL24014599*

#### MODIFICATION DES DIRIGEANTS

**SAVOYE ASSETS MANAGEMENT**

Société Anonyme
au capital de 2 636 158,72 euros
Siège social : 18, boulevard des Gorgets - 21000 DIJON
335 242 178 RCS DIJON

Aux termes d'une AGO en date du 05/07/2024, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mme Kristel LEGUELLEC de son mandat d'administrateur, de la cessation des fonctions de M. Rémy JEANNIN de son mandat d'administrateur et en conséquence de P-DG. A nommé Messieurs Rico BACK et Sheng DING en qualité de nouveaux administrateurs, pour un mandat de 6 exercices. Pour avis

*AL24014604*

#### MODIFICATION DES DIRIGEANTS

**SAVOYE ASSETS MANAGEMENT**

Société Anonyme
au capital de 2 636 158,72 euros
Siège social :
18, boulevard des Gorgets
21000 DIJON
335 242 178 RCS DIJON

Aux termes des délibérations en date du 05/07/2024, le Conseil d'Administration a nommé M. Sheng DING, demeurant Zhejiang Sheng, Changxing Xian, Zhicheng Jiedao, Mabei Xiaoqu 21 - 106 shi CHINE, en qualité de Président-Directeur Général en remplacement de M. Rémy JEANNIN. Pour avis

*AL24014608*

#### TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

**SD PAYSAGE**

SASU au capital de 1 000 Euros
Siège social : 11 RUE HENRY DUNANT
89100 SENS
949 226 484 RCS SENS

Par AGE du 05/07/2024 a été le siège social transféré au 5 RUE GALILEE 93150 LE BLANC- MESNIL
Modification au RCS de Sens.

*AL24014607*

#### CHANGEMENT DE LA GERANCE

**SCI IMMEUBLES DES BANQUE POPULAIRES DE LA REGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**

SCI « IM BP »
Société civile immobilière
Au capital social 1.524,49 euros
Siège social : 1 rue du Paquier - 21600 LONGVIC
N° SIREN 320 281 314 R.C.S. DIJON

L'Assemblée générale des associés du 28/06/2024 après pris acte de la démission de M. François Taillefer de Laportalière de ses fonctions de gérant a nommé en remplacement à effet immédiat et pour une durée indéterminée M. Guillaume CHAMBON.
M. CHAMBON est né le 17/06/1975 à LESQUIN et demeure 44 Avenue de la Celle Saint-Cloud 92420 Vaucresson.
Pour avis.
Le gérant.

*AL24014610*

#### MODIFICATION DES DIRIGEANTS

**CLOSE TO ME**

Société par actions simplifiée
au capital de 270 383 euros
Siège social :
18, boulevard des Gorgets
21000 DIJON
523 311 173 RCS DIJON

Aux termes des décisions en date du 05/07/2024, l'associé unique a nommé la société SAVOYE, SAS au capital de 917 700euros, siège social : 18, boulevard des Gorgets - 21000DIJON, 334 170 990 RCS DIJON, en qualité de Président, sans limitation de durée, en remplacement de M. Rémy JEANNIN,démissionnaire. Pour avis

*AL24014613*

### AUTRES

#### SOCIETE ASN

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 67 Rue du Faubourg Raine, 21000 DIJON
850 913 930 RCS DIJON

L'AGE des associés réunis le 13/06/24 a décidé :
- de remplacer à compter du même jour la dénomination sociale «SOCIETE ASN» par «SAS JEANNIN PATRIMOINE» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
- de la réduction du capital social d'un montant de 5.000,00 euros par voie d'annulation de titre. Le capital est ainsi ramené de 10.000,00 euros à la somme de 5.000,00 euros, à compter de la même date.
- de supprimer l'activité de marchand de biens en immobilier, de promotion immobilière et de lotisseur de l'objet social et de l'étendre l'objet social aux activités suivantes : la location de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, l'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la gestion par location ou autrement desdits biens acquis,
Les associés ont par ailleurs pris acte de la démission de Madame Sally CHETIF de ses fonctions de Directrice Générale de la société à compter du 13/06/24.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
POUR AVIS Le Président

*AL24014624*

#### MODIFICATION DU CAPITAL

**VIF**

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
porté à 5 500 euros
Siège social : 2 rue du Presbytère,
21190 SAINT ROMAIN
894 398 593 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 15 JUIN 2024 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 500 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à CINQ MILLE EUROS (5 000 €)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à CINQ MILLE CINQ CENTS EUROS (5 500 €)
Pour avis
La Gérance

*AL24014626*

#### DIRECTEUR GÉNÉRAL

PLANET BOURGOGNE SAS au capital de 95 080 euros Siège social : 24 Rue de la Redoute 21850 ST APOLLINAIRE 403 226 012 RCS DIJON. Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Mixte en date du 02/07/2024, il résulte que : - la Société RIYUU, SASU au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 3 Rue Marguerite de Flandre 21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR immatriculée sous le numéro 929 812 832 RCS DIJON, représentée par M. Christophe BICHET, Président, - la Société TIRITH, SASU au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 13 Rue Jean Jaillet 21121 DAIX, immatriculée sous le numéro 929 841 302 RCS DIJON, représentée par M. David JURAS, Président, - la Société WYNOTT, SARLU au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 4B Rue Louis Aragon 21000 DIJON, immatriculée sous le numéro 929 866 648 RCS DIJON, représentée par M. Maël BRUCHON, Gérant, ont été nommées Directrices Générales à compter du 02/07/2024. POUR AVIS. La Présidente

*AL24014630*

#### MODIFICATION DE LA DURÉE

**ETABLISSEMENTS BERTHIER**

Société par actions simplifiée
au capital de 640 285,80 euros
Siège social : ZI Dijon Nord,
21490 RUFFEY LES ECHIREY
846 320 091 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 23/01/2023, l'Associée Unique a décidé de proroger de 98 années la durée de la Société, soit jusqu'au 24/01/2121 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
POUR AVIS
La Présidente

*AL24014652*

#### NOMINATION ADMINISTRATEURS

**STEP ARCADIA NSA**

Société Anonyme à Conseil d'Administration
A capital variable
Siège social : 26 rue des Lilas
21110 Genlis
RCS DIJON 401 384 573

Aux termes d'une délibération en date du 26/05/2023, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires a nommé :
Charlut Sandrine demeurant 9 rue du Château 21110 Genlis
Gauthier Patrice demeurant 10 rue Louise Michel 21600 Longvic
Monnot Jérôme demeurant 34 rue des Remparts 21170 Saint de Losne
Bensussan Quentin demeurant 12 rue Pierre Joseph Antoine 21000 Dijon
Jafflin Jérôme demeurant 10 rue de la Halle aux Cuirs 21000 Dijon
Lesprit Clément demeurant 55 rue de Genlis 21110 Labergement Foigney
en qualité d'administrateurs de la Société pour une durée de mandat de 4 années en remplacement de
Largot Nadine demeurant 12 rue de la Vanoise 21110 Genlis
Vidal Ludovic demeurant 4 rue de la Vanoise 21110 Genlis
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

*AL24014682*

#### MODIFICATIONS

**STEP ARCADIA NSA**

Société Anonyme à Conseil d'Administration
A capital variable
Siège social : 26 rue des Lilas
21110 Genlis
RCS DIJON 401 384 573

Aux termes d'une délibération en date du 17/05/2024, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires a pris acte de la démission de son mandat d'administrateur de Monsieur MONNOT Arnaud né le 04.11.1975 demeurant 34 rue des Remparts à St Jean de Losne (21170) : il n'a pas été procédé à son remplacement.
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

*AL24014683*

#### NOMINATION DE CO-GÉRANT

LA PLUME ET LE MICRO, SARL au capital de 1 000 € ayant son siège social 7 rue Montigny 21000 DIJON - 878 496 249 RCS DIJON : L'AGM du 21/06/2024 a nommé en qualité de cogérante Mme Catherine VIOT (95 rue d'Auxonne 21000 DIJON), pour une durée illimitée à compter du 21/06/2024. M. Patrice BOUILLOT reste cogérant. Pour avis. La Gérance

*AL24014667*

### // GÉRANCE

#### VENTE DE FONDS

Suivant acte notarié passé devant Me Lucie LAVOILLOTTE, notaire à BEAUNE (21) le 1er juillet 2024, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de DIJON le 8 juillet 2024, dossier 2024 00030981 référence 2104P01 2024 N 01690, Monsieur Bernard TOMMY-MARTIN, demeurant à SOMBERNON (21) Rue de la Libération, A CEDE à la Société TOMMY GARAGE, S.A.R.L. au capital de 12 000 euros, dont le siège social est à SEMUR EN AUXOIS (21) 1 Route de Montbard, immatriculée au R.C.S. de DIJON sous le numéro 523 350 809, représentée par Monsieur Bernard TOMMY-MARTIN, un fonds artisanal d'entretien et réparation de véhicules automobiles légers, connu sous le nom « GARAGE TOMMY » sis et exploité à SOMBERNON (21) 23 Rue Berthe Large, moyennant le prix de 50 000 euros, soit éléments incorporels : 13 450 euros et éléments corporels : 36 550 euros, hors stock pour 14 304,92 euros H.T.
La jouissance du fonds a été fixée au 30 JUIN 2024 et la propriété du fonds a été fixée au 1ER JUILLET 2024. L'acquéreur fera une inscription complémentaire au R.C.S. de DIJON.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales en l'étude de Maître Lucie LAVOILLOTTE - 4 Rue du Faubourg Saint Jacques - 21200 BEAUNE
Pour avis

*AL24014666*

### // DIVERS

LEGATIS DIJON GENLIS

#### AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Charles-Alban PRIEUR, Notaire de la SELAS « LEGATIS DIJON GENLIS », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 1 Place de l'Europe - Simone Veil avec bureau permanent à GENLIS (Côte d'Or), 25 Avenue de Sprendlingen, CRPCEN 21012, le 10 juillet 2024, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial, entre :
Monsieur Christian Marie THOUVIOT, retraité, et Madame Florence Marie-Pierre Edith CHOPRÉ, chef d'agence, demeurant ensemble à GENLIS (21110) 6 rue de Vendée.
Monsieur est né à DIJON (21000) le 15 août 1953,
Madame est née à DIJON (21000) le 23 mars 1965.
Mariés à la mairie de GENLIS (21110) le 7 juillet 2007 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Apport de bien propre
Monsieur Christian Marie THOUVIOT déclare apporter :
A GENLIS (CÔTE-D'OR) 21110, 6 Rue de Vendée,
Section AE
N°199
Lieudit 6 RUE DE VENDEE
Surface 00 ha 05 a 68 ca
Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

*AL24014643*

LEGATIS DIJON GENLIS

#### CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Charles-Alban PRIEUR, Notaire de la SELAS « LEGATIS DIJON GENLIS », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 1 Place de l'Europe - Simone Veil avec bureau permanent à GENLIS (Côte d'Or), 25 Avenue de Sprendlingen, CRPCEN 21012, le 10 juillet 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
Monsieur André Jacky LIARD, retraité, et Madame Arlette GAUDRY, retraitée, demeurant ensemble à CESSEY-SUR-TILLE (21110) 11 rue de Brévoille.
Monsieur est né à DIJON (21000) le 19 février 1947,
Madame est née à CRETEIL (94000) le 22 mars 1949.
Mariés à la mairie de DIJON (21000) le 24 octobre 1970 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

*AL24014644*

safer Bourgogne Franche-Comté

#### AVIS

Appel à Candidatures du 15/07/2024
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
**Villy-en-Auxois** : Loué sur une partie de la surface, terre et bois Objectif : maintien des fermiers sur les parcelles exploitées – Urbanisme : RNU 4 ha 74 a 78 ca 'LE PATIS' : AC-0224 - 'ROCHE CAUNEAU' : B-0170 - 'CRALOT' : B-0445 - 'LE THEUREAU BRIFFAUT' : B-0624 - 'LE BAS DE LA RUELLE' : B-0196 - 'ROCHES DU PISSOT' : D-0159 - 'LAUMONT' : E-0585-0589-0602 - 'LE CERISIER' : YA-0070 - 'MONTAGNE DAUMARTIN' : ZB-0015 - 'LA ROULOTTE' : ZL-0045J-0045K-0046 - 'LE VILLAGE' : ZL-0019
**Saulieu** : Libre, Propriété composée de deux étangs et ses abords – Urbanisme : Zone N du PLU 6 ha 09 a 60 ca 'MONGIN LE BEAU' : K-0118
**Plombières-lès-Dijon** : Libre à partir du 1er janvier 2028 – jardin – Urbanisme : Zone Npj du PLUi Dijon Métropole 32 a 08 ca 'LE PRE DU ROI' : AV-0104
**Laignes** : Terres - Zone A du PLU - Objectif : Maintien du fermier en place
24 ha 26 a 77 ca 'SENTIER DE BISSEY' : YD-0018J-0018K-0018L - 'CHAMP PLAISIR' : YI-0018AJ-0018AK-0018AL-0018B-0021J-0021K-0021L
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 05/08/2024 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

*AL24014679*

#### CONTINUATION

**SEML CÔTE-D'OR ENERGIES**

SA au capital de 2 240 000 €
Siège social : 9A rue René Char
21000 DIJON
815 248 331 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 19/06/2024, l'AGE, statuant en application de l'article L.223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

*AL24014681*

### // DISSOLUTION-LIQUIDATION

#### DISSOLUTION

**CUMA DU TERTRE**

Société coopérative agricole à capital variable
CUMA DU TERTRE Siège social Mairie Posanges – 21350 POSANGES
N° d'agrément 210572 N° d'immatriculation au RCS de Dijon : 351 558 150 00014
Aux termes de l'AG extraordinaire en date du 09/04/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la Cuma à compter du 09/04/2024 et sa mise en liquidation amiable.
A été désigné liquidateur : M. Yves DUPAQUIER demeurant à Route départementale 905 – 21350 POSANGES..
Lequel dispose des pouvoirs les plus étendus.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à M. DUPAQUIER Yves – Route départementale 905 – 21350 POSANGES siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et pièces relatif à la liquidation sera effectué au GTC de Dijon.
Le liquidateur

*AL24014589*

Exco Socodec

#### DISSOLUTION ANTICIPÉE

**LES GREVELONS**

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 53 Grande rue
21250 PAGNY LA VILLE
Siège de liquidation :
53 Grande rue
21250 PAGNY LA VILLE
791 357 338 RCS DIJON

L'AGE du 27/05/24 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Romain FOURNIER, demeurant 4 rue Henri Vincenot 21110 ROUVRES EN PLAINE a été nommé comme liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 53 Grande rue 21250 PAGNY LA VILLE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS. Pour avis, Le Liquidateur

*AL24014594*

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

#### DISSOLUTION

BB VIET Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle en liquidation au capital de 5 000 euros. Siège social et de liquidation : 11 rue des Ecoles - 21160 MARSANNAY LA COTE. 979 774 650 RCS DIJON. Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2024, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 avril 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Kieu Dung BRAUD, demeurant 11 rue des Ecoles - 21160 MARSANNAY LA COTE, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 11 rue des Ecoles - 21160 MARSANNAY LA COTE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis. Le Liquidateur

*AL24014627*

#### AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

**S.C.I. CHRIS**

Société Civile Immobilière
en liquidation
au capital de 1 500 euros
Siège social : Rue Buffon - ZAC de la Renardière - 21700 NUITS ST GEORGES
Siège de liquidation :
4 Rue de l'Egalité - 21700 NUITS SAINT GEORGES
498 202 100 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 31 DECEMBRE 2023 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Christophe MARECHAL, demeurant 4, rue de l'Egalité - 21700 NUITS SAINT GEORGES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

*AL24014629*

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

#### CLÔTURE DE LIQUIDATION

BB VIET. Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 5 000 euros. Siège social et de liquidation : 11 Rue des Ecoles - 21160 MARSANNAY LA COTE. 979 774 650 RCS DIJON. Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2024 au siège de liquidation, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Kieu Dung BRAUD, demeurant 11 Rue des Ecoles - 21160 MARSANNAY LA COTE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis.
Le Liquidateur.

*AL24014631*

#### CLÔTURE DE LIQUIDATION

**SCEA FREMIOT**

Société Civile d'Exploitation Agricole
en liquidation
au capital de 23 500 euros
Siège social : 1 Bis Place de la Mairie
21380 SAVIGNY LE SEC
795 290 121 RCS DIJON

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 5 juillet 2024, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation au 22 avril 2024.
Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis, Le Liquidateur

*AL24014653*

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

#### AVIS DE DISSOLUTION

KJRM IMMO. Société civile immobilière en liquidation au capital de 1 000 euros. Siège social et de liquidation : 4 Impasse Le Grand Pré - 21160 COUCHEY. 887 868 081 RCS DIJON. L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 juin 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Kévin CURE, demeurant 4 Impasse Le Grand Pré - 21160 COUCHEY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 4 Impasse Le Grand Pré - 21160 COUCHEY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis. Le Liquidateur.

*AL24014671*

### // CONSTITUTION

**SCI RENEVET**

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 13 rue Philibert Caumont
21700 MEUILLEY
RCS DIJON

#### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 8 juillet 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI RENEVET
Siège social : 13 rue Philibert Caumont – 21700 MEUILLEY
Objet social : l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, forestier, agricole, commercial ou industriel ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; la prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés ; accessoirement, la vente de tous biens et droits immobiliers, et la souscription de tous emprunts hypothécaires ou non en vue de la réalisation d'une opération entrant dans le cadre de l'objet social, la constitution de toute garantie sur le patrimoine social en vue de la réalisation de l'objet social ; la Société pourra également se porter caution simple ou hypothécaire au profit d'un associé et/ou mettre à la disposition gratuitement au profit d'un des associés tout ou partie des biens par elle possédés, et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Alexis RENEVET, demeurant 13 rue Philibert Caumont – 21700 MEUILLEY.
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément préalable par les associés pour les cessions ou transmissions de parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
La Gérance

*AL24014592*

# ANNONCES LÉGALES

## AVIS DE CONSTITUTION

L.C.B. INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 400 euros
Siège social : Zone Industrielle Dijon Nord, 21490 RUFFEY LES ECHIREY
Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 10/07/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : L.C.B. INVEST
Siège : Zone Industrielle Dijon Nord, 21490 RUFFEY LES ECHIREY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 400 euros
Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet et susceptibles d'en favoriser le développement.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au troisième jour ouvré avant la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Présidente : SAS SOBERFI, Zone Industrielle Dijon Nord, 21490 RUFFEY LES ECHIREY, RCS DIJON 420 414 997
Directeur général : SARL KC FINANCIERE, 4 place de la Halle, 21200 BEAUNE, RCS DIJON 790 304 513
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le Président

*AL24014620*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique le 10/07/204, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : PROSPECTRA
Siège social : 1 Rue du Bois - 21800 NEUILLY CRIMOLOIS
Objet social : Acquisition d'immeubles, mise en valeur, transformation, aménagement, construction, gestion, administration et exploitation par bail, location meublée ou nue, ou autrement desdits immeubles dont elle peut être propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, et ce, au moyen de ses capitaux propres ou au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Acquisition de terrains, exploitation et mise en valeur de ces terrains pour l'édification d'un immeuble et l'exploitation par bail ou autrement de ces constructions qui resteront la propriété de la Société. Prise de participations dans toutes sociétés ayant un objet similaire à la Société PROSPECTRA et cession à titre exceptionnel desdites participations.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de DIJON
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Süleyman AKPINAR et Madame Elsa AKPINAR-MARCHAND demeurant 95 B Rue de Kreuzerbuch – 8370 HOBSCHEID (Luxembourg)
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis pour toutes cessions ou transmissions à l'unanimité
Pour avis
La Gérance

*AL24014621*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 11/07/2024, il a été institué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : FAMILLE ROSSIGNOL
Siège social : 9 rue de la Petite issue - 21220 GEVREY-CHAMBERTIN
Objet social :
l'achat et la vente de vins tranquilles, pétillants et spiritueux, en gros et demi-gros, en moûts ou en raisins, et plus généralement de toute boisson alcoolisée ou non et de tout produit se rapportant à l'activité vinicole, toute opération de négociation, de commission et de courtage,l'organisation de dégustation de vins et alcools,l'achat et la vente de tous produits, objets ou articles ayant un lien avec la vigne ou le vin,la réalisation de prestations de consulting en matière vini/viticole,
- et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social : 10 000 euros, constitué uniquement au moyen d'apport en numéraire,
Président : Monsieur Nicolas ROSSIGNOL demeurant 11, rue Georges CLEMENCEAU – 21160 COUCHEY
Cession d'actions et agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'associés, même ayant la qualité de conjoint, de pacsé, ascendant ou descendant, à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés, prise à la majorité des deux-tiers au moins des voix des associés présents ou représentés.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Le Président

*AL24014628*

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

**RCH IMMO**
Société civile
au capital de 1000 euros
Siège social :
2 rue Cari
21140 SEMUR EN AUXOIS

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SEMUR EN AUXOIS du 05/07/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : RCH IMMO
Siège social : 2 rue Cari, 21140 SEMUR EN AUXOIS
Objet social : - l'acquisition par voie d'achat, échange, apport ou autrement, de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis,
la construction de tous biens immobiliers,
l'administration, l'exploitation et la mise en valeur des biens immobiliers propriété de la Société, par tout moyen, bail, location ou autrement,
éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société,
la production et la commercialisation d'énergies renouvelables et notamment l'énergie électrique d'origine photovoltaïque
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : M. Romaric MEURIAU demeurant 2 rue de Cari 21140 Semur en AUXOIS
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas par les associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
La Gérance

*AL24014642*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date de à ETEVAUX du 4 juillet 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : NPJ SOLAIRE
Siège : 9 rue des Jardins 21270 ETEVAUX
Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 100 euros
Objet : Exploitation d'installations de production d'électricité photovoltaïque
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :
Monsieur Jean-Philippe CZARNYSZKA, demeurant 9 rue des Jardins 21270 ETEVAUX
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON
POUR AVIS
Le Président

*AL24014688*

# NIÈVRE

## // MODIFICATION

## MODIFICATION DU CAPITAL

### ASTRA RECYCLAGE

SAS au capital de 100 000 €
Siège social
6 route de la zone industrielle
58000 ST ELOI
819 621 194 RCS Nevers

Par AGE du 28/06/2024, il a été décidé. d'augmenter le capital social d'une somme de 900 000 €. Le capital social est désormais fixé à la somme de 1 000 000. €. Mention sera faite au RCS de Nevers.

*AL24014581*

## TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LUIGI'S EURL au capital de 8.000,00 € Siège social : 92 rue Marcel Tribut 37000 TOURS 493 473 151 RCS de TOURS En date du 14/05/2024, le Gérant a décidé de transférer le siège social de la société au 6 PLACE DE LA RESISTANCE 58000 NEVERS, à compter du 14/05/2024. Gérant : Mme SYLVIA SALERNO, 10 PLACE DE LA RESISTANCE 58000 NEVERS Radiation au RCS de TOURS et ré immatriculation au RCS de NEVERS.

*AL24014582*

## MODIFICATIONS DES STATUTS

### Maison de Santé Pluridisciplinaire Des Vaux d'Yonne

SISA au capital variable de 850 euros,
3 place des promenades
58500 CLAMECY
790 963 847 RCS NEVERS

Par décision de l'AGE du 27/06/24 et à compter de ce jour, il a été décidé de modifier les statuts :
Retrait :
- Madame Sandrine AUBE, infirmière
- Madame Vanessa BAPTISTA, infirmière
- Monsieur Thierry ROLLAND, kinésithérapeute
Mention en sera faite au RCS de Nevers

*AL24014677*

## CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

### SAS JBERT

Société par actions simplifiée
au capital de 2.484.790 euros
Siège social : 16 rue Sainte Marguerite
21200 BEAUNE
504 618 786 RCS DIJON

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 mai 2024, la collectivité des associés apris la décision de nommer Madame Christine BERTRAND demeurant 16 rue Sainte Marguerite - Résidence Patriarche - 21200 BEAUNE en qualité de Directeur général, à compter du 2mai 2024.
Mention sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis,

*AL24014596*

## TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

### ALFREMI

SCI au capital de 1600 €
Siège Social : 19 rue des tournelles
74100 VILLE LA GRAND
489322669
RCS de THONON-LES-BAINS

Le gérant, en date du 30/06/2024, a décidé de transférer le siège social au 3 chemin de vauminot 58120 CHAUMARD, à compter du 01/08/2024.
Gérance : Michel Renault 3 chemin de Vauminot 58120 CHAUMARD
Radiation au RCS de THONON-LES-BAINS et immatriculation au RCS de NEVERS

*AL24014605*

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

## TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : HPT & COMPAGNIE.
Forme : SAS.
Capital social : 250000 euros.
Siège social : Zone Artisanale Le Champ Mâle - Rue GAY LUSSAC, 58640 VARENNES-VAUZELLES.
853880086 RCS de Nevers.
Aux termes de l'assemblée générale mixte en date du 29 juin 2024, les associés ont décidé, à compter du 1 juillet 2024, de transférer le siège social à 6 Route de Decize - Champrobert, 58300 SOUGY SUR LOIRE.
Mention sera portée au RCS de Nevers.

*AL24014617*

## CHANGEMENT DE GÉRANT

### SOLIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : LE BOURG - 58270 CIZELY
518 912 431 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 10 JUILLET 2024, les associés ont décidé à l'unanimité de nommer en qualité de co-gérants Madame Christine CHATELAIN, demeurant 24 Rue Gresset – 58000 NEVERS et Monsieur Dominique CHATELAIN, demeurant Le Grande Lugues – 58270 BEAUMONT SARDOLLES, à compter du 10 juillet 2024, pour une durée illimitée, remplacement de Monsieur Philippe CHATELAIN.

*AL24014632*

## NOMINATION DE CO-GÉRANT

EARL DE PREMOISSON, au capital de 440 000 euros Ferme de Premoisson 58110 ROUY 419 750 260 RCS NEVERS Aux termes de l'AGE du 21/06/2024, Paul MAURICE demeurant 1 Promenade Paul Doumer 14830 LANGRUNE SUR MER a été nommé cogérant, à compter rétroactivement du 01/04/2024. Mentions au RCS de NEVERS

*AL24014657*

## DÉMISSION DE CO-GÉRANT

### MAISON MEDICALE ET DE SERVICES DE COULANGES LES NEVERS

Société Civile de Moyens
A capital variable
Siège social : 1, Chemin du Chêne
58660 COULANGES LES NEVERS
RCS NEVERS 841 958 523

Par AGE du 14.12.2023 il a été décidé : la démission d'un gérant a effet du 07.01.2024
Mention caduque : M.Najim LAZAAR demeurant 105 avenue du Chasnay 58180 MARZY.
Pour avis.

*AL24014668*

**ALCIAT-JURIS**
SELARL D'AVOCATS
Siège social : BOURGES - 4 rue Porte Jaune
Cab.Sec. : VIERZON - 5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche

## MODIFICATION DE CO-GERANT

### STOCKFACILE

SARL Au capital de 10 000 euros
Siège social : 4, Route d'Anlezy - Le Bourg
58270 CIZELY
RCS NEVERS 518 970 207

Il résulte du PV des associés du 10/07/2024, les modifications suivantes dans l'avis antérieurement publié, avec effet même jour :
**ANCIENNES MENTIONS**
**Gérants : M. Philippe CHATELAIN, dmt à CIZELY (58270) – Le Bourg ;**
**Mme Christine CHATELAIN, dmt à NEVERS (58000) 24, rue Gresset.**
**NOUVELLES MENTIONS**
Gérance : Christine CHATELAIN sus nommée et domiciliée,
Dominique CHATELAIN, né le 31 Octobre 1965 à ARRAS (Pas de Calais), dmt à Le Grand Lugues – 58270 BEAUMONT SARDOLLES.
pour avis, l'un des gérants.

*AL24014670*

## // GÉRANCE

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte SSP du 20/06/2024, enregistré au SIE de NEVERS, le 2 juillet 2024, bordereau N° 2024 00012239, case N° 5804P01, folio N° 2024 1 00400, M. Joffrey SCEUTENAIRE demeurant 15 Rue des Huttes – 58130 URZY N°520 809 310 RCS de NEVERS a apporté à la société CHAUFFAGE NIVERNAIS, SAS au capital de 66.000 €, sise 15 Rue des Huttes – 58130 URZY en cours d'immatriculation au RCS de NEVERS représentée par M. SCEUTENAIRE Joffrey un fonds de commerce de location de plomberie, chauffage, climatisation, demeurant 15 Rue des Huttes – 58130 URZY, évalué à 65 010 €. L'entrée en jouissance est fixée au 1er juin 2024. Les oppositions éventuelles seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales à l'adresse des locaux.

*AL24014662*

**SCP E.CAVET-JACOB**
Notaire14 rue du Maréchal Leclerc
58200 COSNE COURS SUR LOIRE

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Stéphanie CLERMONTE, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) au sein de la SCP E.CAVET-JACOB Emeline, le 28/6/2024, enregistré au SPFE de NEVERS 1, le 11/7/2024 volume 2024 P N° 363,
la Commune de MYENNES (nièvre) 47 rue de Paris RN7, identifiée au SIREN sous le n° 215 801 879,
A donné à bail à titre de location gérance à :Mr BERTHE Damien Christophe Philippe, dt à MYENNES (Nièvre) 26 rue de Paris,
Un fonds de commerce de BOULANGERIE-PATISSERIE sis à MYENNES (Nièvre) 26 rue de Paris, pour une durée de 1 an à compter du 1/7/2024, renouvelable par tacite reconduction d'année en année.
En vertu de ce contrat, le locataire gérant exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité et le bailleur ne sera tenu d'aucune dette ni d'aucun des engagements contractés par le gérant et le fonds de commerce ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du locataire ou gérant libre.Préalablement à ladite location-gérance, il a été procédé à compter du 31 Mai 2024, à la résiliation pure et simple de la location-gérance faite par la commune de MYENNES (Nièvre) au profit de Mr ASCONCHILO Lionel et Mme THIBAUDAT Nadège, son épouse, demeurant à OUROUER (Nièvre) la Haute Cour), du fonds de commerce ci-dessus énoncé, suivant acte reçu par Me Christophe THEVENY, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE, le 30 JUIN 2009, pour lequel Mr ASCONCHILO était immatriculé au RCS de NEVERS sous le n° 382 736 395
POUR UNIQUE INSERTION
Me Stéphanie CLERMONTE, Notaire.

*AL24014672*

## // VENTE AUX ENCHÈRES

les avocats

**Maître PREPOIGNOT Myriam**
SELARL AGIN PREPOIGNOT
Avocats au barreau de NEVERS
6 Square de la Résistance – 58000 NEVERS

## VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT :**
**Situé Lieudit Village Ferbeau**
**58250 SAINT-SEINE**
**Une maison à usage d'habitation, de 68m2, comprenant :**
Au rez-de-chaussée : cuisine, arrière-cuisine, salle à manger, une chambre, une salle d'eau, WC
Une pièce attenant avec accès extérieur ;
Une chaufferie et un garage attenants ;
Une cave sous partie ;
Un bâtiment servant d'atelier non-attenant ;
Grenier sur le tout ;
Terrain
Le bien est sous bail locatif depuis le 5 août 2019 pour un loyer de 300 €/mois.
**Cadastrée section B n°503 d'une contenance totale de 00ha 12a 32ca,**
**MISE A PRIX 5.000,00 €** outre charges et frais
**VISITES SUR PLACE : MERCREDI 28 AOUT 2024 DE 15H00 A 16H00**
**ADJUDICATION MARDI 3 SEPTEMBRE 2024 A 10H30**
**Tribunal Judiciaire – Juge de L'Exécution Place du Palais - 58019 NEVERS CEDEX**
Cette vente est poursuivie en UN LOT à la requête de la Société **EOS FRANCE**, SASU au capital de 18.300.000 € immatriculée au RCS de PARIS sous le n°488 825 217, dont le siège social est situé 74 rue de la Fédération à PARIS, poursuites et diligences de ses représentants légaux en exercice domiciliés en cette qualité de droit audit siège,
Ayant pour Avocat constitué **Maître Myriam PREPOIGNOT**, Avocate au Barreau de NEVERS, membre de la **SCP AGIN – PREPOIGNOT**, demeurant 6 Square de la Résistance – 58000 NEVERS, au cabinet duquel il est fait élection de domicile,
Et pour avocat plaidant, **Maître Matthieu ROQUEL**, Avocat au Barreau de LYON (Toque 786), - membre de la **SCP AXIOJURIS-LEXIENS**, demeurant 20, Bd. Eugène Deruelle – Le Britannia Bât. A – 69003 LYON.
**On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de NEVERS – consignation minimum de 3.000,00 € par chèque de banque.**
La vente ne pourra être renvoyée qu'en cas de force majeure ou à la demande éventuelle de la commission de surendettement.
**RENSEIGNEMENTS :**
**- www.axiojuris.com et www.encherespubliques.com**
**- Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NEVERS** où le cahier des conditions de vente est déposé sous le RG N°24/00012
**- SCP AXIOJURIS-LEXIENS**, Avocats au Barreau de LYON, demeurant 20, Bd. Eugène Deruelle – Le Britannia Bât. A – 69003 LYON – Tél. : 04.37.48.80.80 ; (Références : 20230532)
**- SELARL AGIN-PREPOIGNOT** demeurant 6, square de la Résistance – 58000 NEVERS – Tél. : 03.86.57.05.00 (Références : 23-141).

*AL24014612*

**MAITRE OLIVIER LEVOIR**
Avocat au Barreau de Nevers
10, rue Saint Martin -
58000 NEVERS
Tél 09.61.20.61.98
(E-mail) levoir.olivier@orange.fr

## VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

A la requête de la SELARL JSA, mandataire judiciaire, dont le siège est fixé 18 rue Georges Clémenceau, 78000 VERSAILLES
**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**
Au Palais de Justice à NEVERS (Nièvre),
Place du Palais,
**Le Mardi 17 Septembre 2024 à 10h30**
**COMMUNE DE POUILLY SUR LOIRE (Nièvre)**

Lot unique :
Une maison d'habitation située sur la commune de POUILLY SUR LOIRE (58150), 7 rue René Couard comprenant :
- Au rez-de-chaussée : Entrée, salle à manger, cuisine, trois chambres, dégagement, salle d'eau,
- Cave en dessous, combles au-dessus
- Petite Cour dans laquelle existe un hangar
Le tout cadastré Section AC numéro 268 pour une contenance de 1are 29 centiares
**Sur la mise à prix de :VINGT CINQ MILLE EUROS(25 000 €)**
Avec faculté, en cas de carence d'enchères, de trois baisses successives d'un dixième sans nouvelle publicité.
Fait et rédigé par l'avocat poursuivant soussigné le15/07/2024. Me Olivier LEVOIR
Les enchères peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau du Tribunal Judiciaire de Nevers
Le cahier des conditions de la vente peut être consulté sans frais, soit au greffe du juge de l'exécution de Nevers situé Place du Palais de ladite ville, soit au cabinet de Maître Olivier LEVOIR situé10 rue Saint Martin, 58000 Nevers, rédacteur du cahier des conditions de vente.
VISITE du bien prévue sur place le 3septembre 2024 à 14h00 : S'adresser à Maître Aude BONNET, huissier de justice, 7 rue Gambetta, 58000NEVERS, Tél : 03 86 36 13 00

*AL24014684*

**MAITRE OLIVIER LEVOIR**
Avocat au Barreau de Nevers
10, rue Saint Martin -
58000 NEVERS
Tél 09.61.20.61.98
(E-mail) levoir.olivier@orange.fr

## VENTE AUX ENCHÈRES

A la requête de la SELARL JSA, mandataire judiciaire, dont le siège est fixé 18 rue Georges Clémenceau, 78000 VERSAILLES
**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**
Au Palais de Justice à NEVERS (Nièvre),
Place du Palais,
**Le Mardi 17 Septembre 2024 à 10h30**
**COMMUNE DE NEVERS (Nièvre)**

LOT UNIQUE :Les biens et droits immobiliers ci-après désignés dépendant d'un ensemble immobilier sis 1 rue de Rémigny à Nevers cadastré Section BM n°175 :
**- Lot numéro vingt-et-un (21)** occupant une superficie de 51,04m2 et comprenant les 228/10 000èmes des parties communes.
**- Lot numéro trente-huit (38)** occupant une superficie de 42,94m2 et comprenant les 192/10 000èmes des parties communes.
**- Lot numéro trente-neuf (39)** occupant une superficie de 34,43m2 et comprenant les 154/10000èmes des parties communes.
**Sur la mise à prix de :**
**TRENTE-HUIT MILLE EUROS(38 000 €)**
Avec baisse immédiate et sans nouvelle publicité par pallier de 10%, sans que le prix d'adjudication puisse être inférieur à 20 000 € pour le cas où la mise à prix ne serait pas couverte.
Fait et rédigé par l'avocat poursuivant soussigné le15/07/2024. Me Olivier LEVOIR
Les enchères peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau du Tribunal Judiciaire de Nevers
Le cahier des conditions de la vente peut être consulté sans frais, soit au greffe du juge de l'exécution de Nevers situé Place du Palais de ladite ville, soit au cabinet de Maître Olivier LEVOIR situé10 rue Saint Martin, 58000 Nevers, rédacteur du cahier des conditions de vente
VISITE du bien prévue sur place le 5 septembre 2024 à 14h00 : S'adresser à Maître Aude BONNET, huissier de justice, 7 rue Gambetta, 58000 NEVERS, Tél : 03 86 36 13 00

*AL24014686*

**MAITRE OLIVIER LEVOIR**
Avocat au Barreau de Nevers
10, rue Saint Martin
58000 NEVERS
Tél 09.61.20.61.98
(E-mail) levoir.olivier@orange.fr

## VENTE AUX ENCHÈRES

A la requête de la SELARL JSA, mandataire judiciaire, dont le siège est fixé 18 rue Georges Clémenceau, 78000 VERSAILLES
**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**
Au Palais de Justice à NEVERS (Nièvre),
Place du Palais,
**Le Mardi 17 Septembre 2024 à 10h30**
**COMMUNE DE DECIZE (Nièvre)**

Lot unique : Dans un ensemble immobilier à usage de commerce et d'habitation sis Faubourg Saint Privé et 4 Place de la République, comprenant quatre bâtiments, avec cour en partie couverte et passage entre ces bâtiments, jardin à la suite,
Le tout cadastré de la manière suivante :
Section AO numéro 146 « Saint Privé » pour 78 centiares
Section AO numéro 148 « 4 Place de la République » pour 57 centiares
Section AO numéro 272 « 4 Place de la République » pour 4 ares 57 centiares
Soit une contenance totale de 5 ares 92 centiares,Tenant :
Par devant la Place de la République,Au fond la Résidence Saint Privé (mur entre la propriété), D'un côté à gauche Madame Madeleine LABORDE née BRUVET (ou ayant droit) mur entre mitoyen,
Et de l'autre côté à droite Madame Pascale RENAUD née BRIVET (ou ayant droit) mur entre mitoyen,
**- Le lot numéro un (1) :**
Dans le groupe « A », le rez-de-chaussée ouvrant sur la Place de la République, et divisé en magasin, cuisine et une pièce à usage de dépôt
Et les cent quatorze millièmes (114/1000èmes) de la propriété commune et des parties communes générales
Et les trente-quatre centièmes (34/100èmes) des parties communes particulières du groupe A
Observation faite que ce lot est aujourd'hui composé d'une salle de restaurant, avec sanitaire
**- Le lot numéro deux (2) :**
Au premier étage du groupe « A », la propriété exclusive et particulière d'un appartement comprenant : cuisine, entrée, salle à manger, trois chambres, cabinet de toilettes, cabinet d'aisances,droit en commun avec le propriétaire 3, 5 et 6 aux escaliers d'accès aux étages et greniers.
Et les cent quatorze millièmes (114/1000èmes) de la propriété commune et des parties communes générales,
Et les trente-trois centièmes (33/100èmes) des parties communes particulières du groupe A
**- Le lot numéro quatre (4) :**
Dans le groupe « B », la grande remise au rez-de-chaussée du bâtiment de ce groupe, à usage d'entrepôt,
Et les cinquante-huit millièmes (58/1000èmes) de la propriété commune et des parties communes générales
Et les trente-quatre centièmes (34/100èmes) des parties communes particulières du groupe B
Observation étant faite que ce lot comprend aujourd'hui une réserve avec son accès
**- Le lot numéro neuf (9) :**
Dans le groupe « C », le rez-de-chaussée du bâtiment faisant l'objet du groupe, à usage d'atelier, avec le grenier au-dessus
Et les soixante-huit millièmes (68/1000èmes) de la propriété commune et des parties communes générales
Et les quatre-vingt centièmes (80/100èmes) des parties communes particulières du groupe C.Observation étant faite que ce lot est aujourd'hui composé d'un local et d'un local annexe.
**- Le lot numéro dix (10) :**
La totalité de l'immeuble faisant l'objet du groupe « D », composé de rez-de-chaussée élevé sur caves, divisé en salle à manger et deux chambres avec débarras à la suite et grenier dessus
Et les soixante-huit millièmes (68/1000èmes) de la propriété commune et des parties communes générales
Observation étant faite que ce lot est aujourd'hui composé de cuisine, bureau, local chauffe-eau, dégagement, grenier dessus
**- Le lot numéro onze (11) :**
Le droit à la jouissance de la partie droite du jardin, d'une superficie de 103 mètres carrés, dans laquelle cabinet d'aisances, s'étendant du débarras compris dans le dixième lot jusqu'au mur du fond au long de la propriété des héritiers GROS, séparée du surplus par une ligne brisée partant de l'angle nord-ouest du débarras dont il est ci-dessus question pour aboutir à un premier point situé de deux mètres soixante-dix centimètres du départ et quatre mètres quatre-vingt centimètres du mur séparatif d'avec Monsieur Michel BRIVET et se terminant à une distance de trois mètres au fond (mur non compris) au long de la propriété des héritiers GROS
Avec les cent-vingt millièmes (120/1000èmes) de la propriété commune et des parties communes générales.
**Sur la mise à prix de :**
**CINQUANTE MILLE EUROS (50 000 €)**
Avec baisse immédiate et sans nouvelle publicité de trois baisses successives d'un dixième pour le cas où la mise à prix ne serait pas couverte.
Fait et rédigé par l'avocat poursuivant soussigné le 15/07/2024. Me Olivier LEVOIR
Les enchères peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau du Tribunal Judiciaire de Nevers
Le cahier des conditions de la vente peut être consulté sans frais, soit au greffe du juge de l'exécution de Nevers situé Place du Palais de ladite ville, soit au cabinet de Maître Olivier LEVOIR situé 10 rue Saint Martin, 58000 Nevers, rédacteur du cahier des conditions de vente
VISITE du bien prévue sur place le 4 septembre 2024 à 14h00 : S'adresser à Maître Aude BONNET, huissier de justice, 7 rue Gambetta, 58000 NEVERS, Tél : 03 86 36 13 00

*AL24014687*

## // DISSOLUTION-LIQUIDATION

abc AVOCATS

**SCP AVOCATS BUSINESS CONSEILS**
Me Catherine LEGENDRE-LOIRAND
Spécialiste en droit rural et en droit des sociétés
18 rue Michaël Faraday
18000 BOURGES

## DISSOLUTION ANTICIPEE

### SCEA DE MOUSSARD

Société Civile d'Exploitation agricole
Au capital de 7 500 euros
Siège social : « Le Moussard »
10 rue des Oiseaux
58150 SAINT MARTIN SUR NOHAIN
508 896 891 RCS NEVERS

L'AGE du 31/05/2024 a décidé de prononcer la dissolution anticipée et la mise en liquidation de la société, à compter de ce jour. Madame Isabelle RAVERY, dmt à SUILLY LA TOUR (58150) 2 Le Magny a été nommée liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation ; le siège de la liquidation reste fixé au siège social. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS. Pour Avis,

*AL24014566*

PLUS D'INFOS SUR www.agribourgogne.fr

# ANNONCES LÉGALES

Comptafrance
04 70 46 35 77 - moulins@comptafrance.fr
www.comptafrance.fr

## DISSOLUTION ANTICIPÉE

### SCI CATHY

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 304,90 euros
Siège social :
25 ROUTE DE PARIS le Bengy
58640 VARENNES VAUZELLES

L'AGE réunie le 31/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2023 et sa mise en liquidation amiable, a nommé comme liquidateur Madame Dominique GERARD, demeurant 11 rue des Ecoles 58400 LA CHARITE SUR LOIRE, et a fixé le siège de la liquidation 11 rue des Ecoles 58400 LA CHARITE SUR LOIRE.
Dépôt au RCS de NEVERS
Pour avis
Le Liquidateur

*AL24014637*

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

### POLE MEDICAL DE LA CITE

Société interprofessionnelle de soins ambulatoires
Société à capital variable
au capital d'origine de 1 000 euros
Siège social :
8 Bis, Avenue Louis Fouchère
58640 VARENNES-VAUZELLES
Siège de liquidation :
8 Bis, avenue Louis Fouchère
58640 VARENNES VAUZELLES
824 703 334 RCS NEVERS

Le 10/07/2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, ont déchargé le liquidateur de son mandat, lui ont donné quitus de sa gestion et ont constaté la clôture de liquidation à compter du même jour.La société sera radiée au RCS de NEVERS.Pour avis.

*AL24014638*

## DISSOLUTION

**LE VERGER**
**SCI en liquidation au capital de 1 000 €**
**Siège Social : 73, rue de Nièvre**
**58000 NEVERS**
**479 565 780 RCS NEVERS**

Aux termes de ses décisions du 10 mai 2024 l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.
M. Clément DOLAT dt à NEVERS (58) - 30, rue des Petites Carrières a été nommé comme liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à NEVERS (58) - 30, rue des Petites Carrières. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

*AL24014696*

## // CONSTITUTION

## AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP, il a été constitué la SCI : DOM-TOM58 Capital: 300.00 €. Objet:acquisition et gestion civile de biens immobiliers en vue de location ou l'occupation à titre gratuit. Siège: 106 rue des Vièvres 58320 Pougues-les-Eaux. Gérance: ROSETTE Dominique 106 rue des Vièvres 58320 Pougues-les-Eaux. Les cessions de parts sont libres entre les associés, leurs ascendants ou descendants. Durée: 99 ans. Au RCS de NEVERS

*AL24014342*

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 02/07/2024, il a été constitué une SASU dénommée : Eridaim&Co
Siège social : ZA des Bardebouts – 58150 POUILLY-SUR-LOIRE
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NEVERS
Capital : 10.000€
Objet : La société a pour objet : l'exploitation de tous fonds de commerce et d'industrie de nettoyage, rénovation, recoloration, de tous cuirs, daims, peaux, fourrures et textiles ;
Agrément : En cas de pluralité d'associés, toutes cessions d'actions à des tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. CLAUDON Alexandre, 14 Quai Léopold Sédar Senghor, 58400 LA CHARITE-SUR-LOIRE
Immatriculation : au RCS de NEVERS.
Pour avis, le président.

*AL24014597*

PR+MIER MOND=
LA SOMME DE NOTRE EXPERTISE ET DE VOS TALENTS.

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 04/07/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : GITEC GARTEC FRANCE Objet social : La société a pour objet directement ou en participation, pour elle même ou pour le compte de tiers, la fabrication, l'achat et la vente en gros et au détail de tout article pouvant être utilisé dans la maintenance et la réparation des véhicules et des cyclomoteurs, de structures et articles métalliques, d'appareils mécaniques électriques pneumatiques hydrauliques électromécaniques et de leurs accessoires, de produits chimiques, et plus généralement de tout article manufacturé, ainsi que toutes prestations de services associées :La création, l'acquisition, la location, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci dessus ;La création, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets, marques, dessins et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires ; Siège social : Rue des Limes 58200 Cosne Cours sur Loire. Capital : 100000 € Durée : 99 ans Président : FILCAR SARL, SARL au capital de 20000 €, ayant son siège social 71 RUE DE MALACOMBE 38070 Saint Quentin Fallavier, 403 124 654 RCS de Vienne Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne en outre le droit au vote et à la représentation dans les consultations collectives ou assemblées générales Clause d'agrément : Cession à un tiers est soumise à agrément préalable. Immatriculation au RCS de Nevers

*AL24014600*

## AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : HB AUTOS Forme juridique : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle Siège social : 14 rue de Remigny 58000 NEVERS Objet social : COMMERCE DE VEHICULES D'OCCASIONS Durée de la société : 99 ans Capital social : 1 000 euros Président : Monsieur HMIDI Imed demeurant 14 rue de Remigny 58000 NEVERS Admission aux assemblées : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui même ou par son mandataire. Chaque action donne droit à une voix Cession d'agrément : cession libre Suivant acte sous seing privé du 24/06/2024. L'immatriculation sera faite au RCS de Nevers (58).

*AL24014602*

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 8 juillet 2024, il a été constitué une SARL :
Dénomination : CMSK
Objet social : La création et l'exploitation d'un fonds de commerce de vente de vaporisateurs d'arômes personnels (cigarettes électroniques), vente, dégustation de produits consommables (e-liquide) avec ou sans nicotine, ventes de produits accessoires et dérives ; La vente de CBD ; Information, distribution et vente de livres, parfums d'ambiance etc… ; Petite restauration (café, chocolat thé) ;
Siège social : 11, boulevard Camille Dagonneau 58640 VARENNES VAUZELLES
Capital : 1 500 euros
Gérance : Mr Fréderic HENAULT demeurant URZY (Nièvre) 189, route des Buttes
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BOURGES
Pour avis.

*AL24014611*

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 11.07.2024 constitution de la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle : GADEB
Capital social : 1.000,00 euros
Siège social : 5 bis rue du Faubourg de Marcy 58210 VARZY
Objet : Commerce de détail de tous type de produits par internet ; achats en magasins et sites internet pour revente en ligne de tous produits, notamment des articles de bricolage, d'entretien de la maison, de décoration, pour animaux, de sport, de jeux d'extérieurs (cette liste est non exhaustive).
Président : Frédéric BRILLAULT demeurant 5 bis rue du Faubourg de Marcy 58210 VARZY
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix, quel que soit le nombre d'actions que l'associé possède.
Clauses d'agrément : Les cessions des actions détenues par l'Associé Unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, la cession donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.
Pour avis.

*AL24014634*

**ALCIAT-JURIS**
SELARL D'AVOCATS
Maître Anne NEYRET
Siège social : BOURGES - 4 rue Porte Jaune
Cab.Sec. : VIERZON - 5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche
ORLEANS 3/5 Bd de Verdun

## AVIS DE IMMATRICULATION (SELARL À CAPITAL FIXE)

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans de la SELARL CLEREMANAT, au capital de 500 €, dont le siège social est à SAINT AMAND EN PUISAYE (58310),16, grande rue, en cours d'immatriculation au RCS de NEVERS, qui a pour objet social les soins infirmiers dont la gérante est Mme Sophie MOISSETTE, née le 19/06/1971 à SARCELLES (95), demeurant 5, route de Dampierre 58310 SAINT AMAND EN PUISAYE.
Pour avis, la Gérante

*AL24014639*

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au RCS de NEVERS, dénommée LACHAIZEBOX au capital de 1.000 €, ayant pour activité l'achat, la vente et la location d'emplacements de stockage et de stationnement. Le siège social est fixé 18 rue Molière - 58000 NEVERS. Le gérant est Monsieur Eric MOULOIS demeurant 11 allée des Synagots - 35830 BETTON.

*AL24014646*

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/07/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : EBS Objet social : Maçonnerie générale, ravalement, revêtement de façade, terrassement Siège social : Z.A BELLE BARBE LES COUTERIAUX 58180 Marzy. Capital : 2000 € Durée : 99 ans Président : Mme SAHIN Ayse, demeurant 9, Route de Marcé 58180 Marzy Immatriculation au RCS de Nevers

*AL24014658*

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Sophie KOWAL, notaire à CORBIGNY, 22 avenue du champ de foire, le 12 juillet 2024,
Il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
**Dénomination :** SAS NicoNath solaire
**Capital social :** 10 000, 00€, divisé en 100 actions de cent euros (100, 00€) chacune.
**Siège social :** CERVON (58800) 16 route des Etangs, Maré le Bas
**Objet social :** la production et la commercialisation d'électricité solaire au moyen de panneaux photovoltaïques installés sur la toiture de bâtiments à usage agricole, la location de bâtiments ou partie de bâtiments.
**Durée :** 99 années à compter de la date d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
**Président :** Nicolas Julien BOITEUX demeurant à CERVON (58800), 16 route de l'Etang, Maré le bas.
Pour avis,
Le Notaire

*AL24014663*

# YONNE

## // MODIFICATION

## TRANSFORMATION

### SAHAN

SARL au capital de 2000 €
Siège social
LES LONGUES RAIES
ZONE ARTISANALE
89330 Saint Julien du Sault
800 462 996 RCS de Sens

L'AGE du 31/05/2024, a décidé de : transformer la société en SASU, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 31/05/2024. et a nommé Président M. TURGUT Ibrahim, demeurant 8 chemin des Ladres 89100 Saint Denis. Modification du RCS de Sens

*AL24014301*

## AVIS DE CHANGEMENT DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Coopérative Agricole d'Elevage Centre Nord et Aube, Coopérative à capital variable, domicilié au 5 rue Jules Rimet, 89400 MIGENNES, RCS SENS, SIREN 775 718 356.
L'Assemblée Générale Ordinaire du 16/03/2024 a nommé à compter du même jour pour une durée de 6 ans en qualité de :
- Commissaire aux comptes titulaire, François VERDIER de la société EXCO Clermont Ferrand, C.R.E.G. SAS, domicilié 9 avenue Leonard de Vinci – La Pardieu, 63057 Clermont Ferrand cedex1.RCS Clermont Ferrand, SIREN 873 200 182.
- Commissaire aux comptes suppléant, Yann CLAVERY de la société EXCO Clermont Ferrand, C.R.E.G. SAS, domicilié 9 avenue Leonard de Vinci – La Pardieu, 63057 Clermont Ferrand cedex1. RCS Clermont Ferrand, SIREN 873 200 182
Ces nominations sont en remplacement de Bruno CARSENTI de la société AUDITRA, Commissaire aux comptes titulaire partant et de la société AUDIT PARTENAIRE CONSEIL suppléant partant.
Mention en sera faite au RCS de Sens.

*AL24014648*

## MODIFICATIONS DES STATUTS

L'AGM du 1.7.2024 de la société civile SCI FOCH, société civile au capital de 7.622,45 €, siège social à APPOIGNY (89380) 16, rue du Pont, 330 338 203 RCS AUXERRE, a constaté la démission du gérant, nommé, pour le remplacer, un nouveau gérant et a prorogé la durée de la société. Ancienne mention publiée : Durée : jusqu'au 13.8.2034 Gérant : M. Ch. CASIMIR, 16, rue du Pont 89380 APPOIGNY ; Nouvelle mention : Durée : jusqu'au 13.8.2084 Gérant : SAS CASIMIR, 16, rue du Pont 89380 APPOIGNY, 427 220 082 RCS AUXERRE, représentée par M. Ch. CASIMIR, 16, rue du Pont 89380 APPOIGNY.

*AL24014601*

## MODIFICATION DU CAPITAL

### SARL PHILIPPE FARO

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
porté à 45 000 euros
Siège social : 25 rue d'Auxerre,
89470 MONETEAU
929 162 022 RCS AUXERRE

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 10/07/2024 que le capital social a été augmenté d'une somme de 44 000 euros par voie d'apport en nature, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention : Capital social : 1 000 euros
Nouvelle mention : Capital social : 45 000 euros
Pour avis La Gérance

*AL24014614*

S.J.B.
Société d'Avocats

## NOMINATION DE CO-GÉRANT

### AUDITION GORIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 76 673 euros
Siège social : 8 bis Avenue Charles de Gaulle
89000 AUXERRE
301 619 086 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 1er avril 2024, les associés ont décidé à l'unanimité de nommer en qualité de co-gérante Madame Valérie ONDEL épouse GORIN, demeurant 7 Rue de la Chapelle – Les Bries – 89380 APPOIGNY, pour une durée illimitée, à compter du 1er avril 2024.

*AL24014619*

## TRANSFORMATION DE LA SOCIETE

### CÉCADAU

SC en cours de transformation en SARL
au capital de 206 000 €
Siège social : 2 Rue de l'Abreuvoir, Sanvigne
89310 ETIVEY
530 056 308 RCS AUXERRE

Selon délibérations du 04/06/2024, l'AGE, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la Société en SARL à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son siège social, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.
Le capital reste fixé à 206 000 €, divisé en 20 600 parts de 10 € chacune.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Objet : Acquisition, gestion, exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés. Mise en valeur d'immeubles d'habitation en vue de leur exploitation par location en meublés et équipés. Acquisition de meubles, équipements et aménagements destinés à équiper les biens immobiliers.
Dirigeants :
Ancienne mention : M. Jean DAUTUN et Mme Marie-Françoise DAUTUN
Nouvelle mention : Mme Céline DAUTUN, demeurant 120 Rue Jacquat - 21850 ST APOLLINAIRE.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE.
Pour avis
La Gérance

*AL24014659*

## BENFO TECHNOLOGIES

En date du 9 Février 2024, Monsieur Iahouari Benaceur, Président de la SAS BENFO TECHNOLOGIES, sise à 1 Bis Avenue Bourbotte 89000 AUXERRE, immatriculée au RCS d'Auxerre N°908 286 032 a révoqué conformément à l'article n°14 des statuts, Monsieur BENSALAH Yosri, Directeur Général dont les fonctions cessent à cette date.

*AL24014674*

## CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

### SARL LEIGNIEL IMMOBILIER SENS

Société à responsabilité limitée
au capital de 38 000 euros
Siège social : 14 Place Victor Hugo
89100 SENS
340 545 946 RCS SENS

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 18/04/2024, l'associée unique a pris acte de la décision prise par Monsieur Franck LAMBERT de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouvelle gérante Madame Corinne LEFORT, demeurant 2 bis rue Charles Michels, 89100 SENS, pour une durée illimitée à compter du 18/04/2024.
De plus, l'associée unique a décider de remplacer à compter du 18/04/2024 la dénomination sociale « SARL LEIGNIEL IMMOBILIER SENS » par « LEIGNIEL IMMOBILIER SENS» et de modifier en conséquences, l'article 3 des statuts.
Pour avis
La Gérance

*AL24014689*

## AVIS DE MODIFICATIONS

### SCEA RENOUX DAMIEN

Société civile d'exploitation agricole
au capital de 453 000,00 euros
Siège social : 3 route de Dollot –
89150 VILLEBOUGIS
834 216 608 RCS SENS

L'assemblée générale extraordinaire du 28 mai 2024 a décidé de transférer le siège social à VILLEBOUGIS (89150), 2 route de Brannay, Hameau de Saint Georges. Cette adresse dépend du ressort du greffe du tribunal de commerce de SENS où la société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés.
Pour avis la gérance

*AL24014690*

## // GÉRANCE

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Emmanuel COLLET le 03/07/2024 enregistré au SIE d'ORLEANS le 09/07/2024 dossier 2024 00032725 réf 2024N 01390, la Société dénommée JMVS MODE, SARL au capital de 5.000,00 € dont le siège est à AUXERRE (89000), 13/15 rue du Temple, identifiée au SIREN sous le numéro 842582090 et immatriculée au RCS de AUXERRE a cédé à la Société dénommée M'SUD, SARL au capital de 5.000,00 €, dont le siège est à AUXERRE (89000), 13 rue du Temple, identifiée au SIREN sous le numéro 929774982 et immatriculée au RCS de AUXERRE le fonds de commerce de vente de tous produits et accessoires destinés à l'habillement sis à AUXERRE (89000) 13/15 rue du Temple, lui appartenant, connu sous l'enseigne « SUD EXPRESS », et pour lequel il est immatriculé au RCS de AUXERRE, sous le numéro 842 582 090 et pour le Répertoire des Entreprises et des Etablissements, ledit fonds de commerce est identifié à l'INSEE sous le numéro SIRET : 842 582 090 00010 moyennant le prix de 50.000,00 €.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'Etude de Me COLLET, dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales.
Pour avis. Le Notaire.

*AL24014655*

## // DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

## AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
**LUCY LE BOIS – bois-taillis - 28 a 30 ca** - 'LE CROT DES SABLES' : C-0425 – zonage : zone N du PLU
**MALAY LE GRAND – terre – fonds occupé - 7 ha 82 a 00 ca** - 'HAUT DE COVEQUELEE' : E-1378 - 'LE PERTHUIS' : U-0058 - 'L ISLE ALLARD' : Z-0072 - 'LES MOUILLERES' : Z-0178 - 'LES CHENES' : ZI-0005 - 'LE BAS DES CHENES' : ZI-0029 - 'VAUCELLES' : ZK-0032 - 'LE CUL DE SAC DE LA COLMIE' : ZL-0009 – zonage : zones A et N du PLU
**MALAY LE PETIT – terre – fonds occupé - 16 a 50 ca** - 'VAUROUGE' : ZB-0019 – zonage : zone A du PLU
**SEIGNELAY - terre - location par le biais d'un Bail SAFER d'une durée de 6 ans à compter de la campagne 2024-2025 - 63 a 67 ca** - 'GRANDE VAUX' : AC-0248 – zonage : zone A du PLU
**Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 05/08/2024** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; ww.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

*AL24014685*

**Etude de Maîtres Caroline BRISSON**
et Vincent VILLECOURT,
Notaires à AUXERRE (Yonne),
18-20 Boulevard du 11 Novembre

## ENVOI EN POSSESSION

Suivant article 1007 du Code Civil, par testament olographe en date du 22 Janvier 2024, Madame Christiane Ghislaine PERROT, demeurant à ESCAMPS (89240), 5 rue du Gué, née à ESCAMPS (89240), le 04/03/1934, décédée à AUXERRE (89000), le 10/04/2024. A institué un légataire universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal de dépôt de testament, reçu par Maître Caroline BRISSON, Notaire à AUXERRE, le 20/06/2024. Le certificat de réception dudit PV de dépôt de testament a été reçu par le Tribunal Judiciaire d'AUXERRE, le 10/07/2024.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formé par tout intéressé auprès du Notaire susnommé, chargé du règlement de la succession dans le délai d'un mois.

*AL24014641*

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

GEROMETTA NOT'R EXPERT
33 Avenue Gambetta
89300 Joigny

Article 1007 du Code civil Article 1378 1 Code de procédure civile Loi n°2016 1547du 18 novembre 2016 Suivant testaments olographes en date des 1er Mars 2012, et 4 Juillet 2022, Madame Simone FROMENT, en son vivant retraitée, demeurant à COMBS LA VILLE (77380), 3 avenue de la république, Les Notes florales, Célibataire. Née à VILLENEUVE LA GUYARD (89340), le 23 janvier 1934. De nationalité française. Résidant en France. Est décédée à COMBS LA VILLE (77380), le 27 janvier 2024. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ces dispositions testamentaires ont fait l'objet d'un dépôt aux termes d'un procès verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Julie GEROMETTA, Notaire Associée au sein de la Société par Actions Simplifiée dénommée « GEROMETTA, NOT'R EXPERT « titulaire d'un office notarial sis à JOIGNY (Yonne), 33 avenue Gambetta, identifié sous le numéro CRPCEN 89042, le 4 Juillet 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marie GANDRE, notaire à TONNERRE (89700), 6 rue Saint Nicolas, référence CRPCEN : 89085, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal Judiciaire de AUXERRE (89700), de l'expédition du procès verbal d'ouverture de testaments et copie de ces testaments. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

*AL24014580*

## AVIS AUX DROITS DE PREFERENCE

Conformément aux dispositions de l'article L.331-19 du Code Forestier avis est donné de la vente des biens ci-après :
A APPOIGNY (89380) : CE61 05a 95ca, CE62 03a 47ca, CE241 23a 53ca, CI79 02a 06ca, CI80 03a 96ca, CI81 06a 36ca, CI82 02a 02ca, CI111 07a 90ca, CI112 02a 90ca, CI113 04a 41ca, CI114 10a 83ca, CI115 06a 57ca. Moyennant le prix principal de 2 120.00€ payables comptant à la signature, outre la provision sur droits et frais d'acquisition.
Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien vendu dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie et des présentes, pour faire connaître à Maître Hervé CHANTIER, notaire à APPOIGNY (89380), mandataire du vendeur qu'il exerce son droit de préférence dans les conditions de l'article précité.
Pour avis.
Me Hervé CHANTIER, notaire.

*AL24014645*

## EXTRAIT DE LA REQUÊTE AUX FINS DE DÉCLARATION D'ABSENCE

Par requête en date du 20 Janvier 2024 visée par Madame la procureure de la République, il est demandé au tribunal judiciaire de Sens (Yonne) de déclarer l'absence de Monsieur Gaël ROUSIERES, né le 24 février 1945 à PARIS 15°, dont le dernier domicile connu est le 14 rue de la Métairie 89100 MAILLOT, qui a fait l'objet d'une présomption d'absence par décision du Juge des tutelles de SENS le 12 septembre 2012 et qui n'a pas reparu ni donné de ses nouvelles depuis le 18 janvier 2001.

*AL24014647*

## // DISSOLUTION-LIQUIDATION

KPMG Avocats

## AVIS DE DISSOLUTION

### JEANDOT

Société par actions simplifiée
au capital de 56 290,00 euros
Siège social : 3, rue des Prés Sergents
89300 JOIGNY
317 944 544 RCS SENS

La société JEANDOT a établi par acte sous signature privée en date du 17 mai 2024 un projet de fusion avec la société CREUSOT PNEUS, société absorbante, société par actions simplifiée au capital de 293 000 euros, dont le siège social est 55, avenue des Abattoirs 71200 LE CREUSOT, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHALON SUR SAONE sous le numéro 305 446 841.
Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 24 mai 2024 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 1er janvier 2024.
En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société HOLDING GROSJEAN EN ABREGE H.G., étant propriétaire de la totalité des droits sociaux composant le capital social des sociétés JEANDOT et CREUSOT PNEUS depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, la société JEANDOT s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée.
Pour avis, le Président

*AL24014453*

KPMG Avocats

## AVIS DE DISSOLUTION

### TONNERRE PNEUS JEANDOT

Société par actions simplifiée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Route de Paris – Zone Artisanale
89700 TONNERRE
417 897 667 RCS AUXERRE

La société TONNERRE PNEUS JEANDOT a établi par acte sous signature privée en date du 17 mai 2024 un projet de fusion avec la société CREUSOT PNEUS, société absorbante, société par actions simplifiée au capital de 293 000 euros, dont le siège social est 55, avenue des Abattoirs 71200 LE CREUSOT, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHALON SUR SAONE sous le numéro 305 446 841.
Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 25-26 mai 2024 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 1er janvier 2024.
En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société HOLDING GROSJEAN EN ABREGE H.G., étant propriétaire de la totalité des droits sociaux composant le capital social des sociétés TONNERRE PNEUS JEANDOT et CREUSOT PNEUS depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, la société TONNERRE PNEUS JEANDOT s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée.
Pour avis, le Président

*AL24014454*

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

### EARL «DENIS CORENTIN»

Société en liquidation
Capital social : 7 622,45 €
Siège social : 13 route de Villefranche
89116 PRECY-SUR-VRIN
RCS SENS 419 296 611

Par décision du 25 avril 2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour.Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS.
Pour avis,
Le Liquidateur

*AL24014649*

## DISSOLUTION

### DOMINIQUE PIAU

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 4 500 euros
Siège : 46 Rue des Fours Banaux,
89690 CHEROY
Siège de liquidation :
46 Rue des Fours Banaux
89690 CHEROY
482 100 195 RCS SENS

L'AGE réunie le 29/06/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 30/06/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Dominique PIAU, demeurant 46 Rue des Fours Banaux 89690 CHEROY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager

# ANNONCES LÉGALES




de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 46 Rue des Fours Banaux 89690 CHEROY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

*AL24014615*

## DISSOLUTION

### OK CLEAN

SASU au capital de 1000 €
Siège Social : 14A Route Route de la Loge
89340 ST AGNAN
911091056 RCS de SENS

Par AGO du 30/06/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 30/06/2024.
CGP77 SASU au capital de 500 €, RCS 900395152 MELUN, 2 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE 77130 MONTEREAU FAULT YONNE, représenté par BERTHO SYLVIE a été nommé liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au siège social
Mention au RCS de SENS

*AL24014606*

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

### NSB MODE

SAS au capital social de 2 000 Euros
Siège social :2 Rue du pont
89 000 AUXERRE
880 250 055 RCS AUXERRE

Le 31/12/2023, L'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31/12/2023.La société sera radiée au RCS d'Auxerre Pour avis.

*AL24014622*

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

### C3G CONSEILS

SASU au capital de 1.000 €
Le Prieuré, 89310 Grimault.
917 950 099 RCS Auxerre

Par AGE du 31/05/2024, il a été décidé de la dissolution anticipée de ladite société à compter de ce jour. Madame Cécile Grelot, demeurant 99 ter chemin de la Montagne 94360 Bry Sur Marne a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à l'adresse du siège social.
Mention RCS Auxerre

*AL24014623*

## AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

### EARL JEAN-LUC BOURGOIN

EARL en liquidation
au capital de 38 000 €
Siège social : la Carouble -
89520 SAINTPUITS
452 837 750 RCS AUXERRE
Liquidateur : M. Jean-Luc BOURGOIN,
la Carouble -
89520 SAINTPUITS.

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 28 février 2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat.
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (89000).
Pour avis, le liquidateur.

*AL24014650*

## DISSOLUTION

Par décisions du 05/07/2024 la société SARL DANIEL CHEVILLARD, SARL, au capital de 7 622,45€ ayant son siège social Rue Jean Moulin 89600 SAINT-FLORENTIN, immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le numéro 378 745 293, associée unique de la société SENS MEUBLES, SARL, au capital 10 000,00€ ayant son siège social 15 Avenue Georges Pompidou Route de Paris 89100 SENS immatriculée au RCS de SENS sous le n°753 045 129, a décidé la dissolution anticipée de ladite société.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de SENS.

*AL24014651*

FIDUCIAL SOFIRAL

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

### FLEUCHEY

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 65 500 euros
Siège social : Chemin des Plantottes,
89700 EPINEUIL
Siège de liquidation : Chemin des Plantottes,
89700 EPINEUIL
RCS AUXERRE 412 012 882

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 7 juin 2024 à l'adresse du siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Lou FLEUCHEY, demeurant Chemin des Plantottes, 89700 EPINEUIL, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31 décembre 2023.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

*AL24014673*

# // CONSTITUTION

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 3 Juillet 2024 à joigny, il a été constitué une société par actions simplifiés unipersonnelle.
**Dénomination sociale :** LAZARE
**Forme :** Société par actions simplifiées unipersonnelle
**Objet :** l'achat, l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location nue ou meublé et la vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
**Capital social :** 15 000 euros
**Siège social :** 9 Avenue Roger VARREY – 89300 Joigny
**Durée :** 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
**Présidence :** M. Mary LAZARE demeurant 9 Avenue Roger VARREY – 89300 Joigny
**Admission aux assemblées et droit de vote :** Pas de distinction entre actionnaires. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
**Cessions d'actions :** Toutes cessions aux tiers non associés ainsi qu'aux conjoints, ascendants ou descendants non associés sont soumises à l'agrément d'une assemblée générale extraordinaire ou à décision des associés prise à l'unanimité.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenues au Greffe du tribunal de commerce de sens (Yonne).
Pour avis et mention, le président.

*AL24014590*

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 13/06/2024, il a été constitué une SARL
Dénomination :
ABALLO COIFF 2
Siège Social : 27 RUE DE PARIS 89200 AVALLON
Capital : 1000 €
Objet social : La coiffure hommes, le rasage, la taille de barbe et la vente de produits cosmétiques.
Durée : 99 ans
Gérance : M. HALAOUI Adel 7 rue Stendhal 75020 PARIS 20
Immatriculation au RCS de AUXERRE

*AL24014593*

Notaires

**Etude de Maîtres Caroline BRISSON**
et Vincent VILLECOURT,
Notaires à AUXERRE (Yonne),
18-20 Boulevard du 11 Novembre

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître VILLECOURT Vincent, Notaire à AUXERRE (Yonne), 18-20 Boulevard du 11 Novembre, le 8 juillet 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet :
l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire,l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : SCI MOULIN DE LA GRAVIERE
Le siège social est fixé à : CHARNY OREE DE PUISAYE (89120) lieu-dit La Gravière
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR)
Les premiers gérants de la société sont : Monsieur Loïc de RAVEL et Madame Agnès de RAVEL née MAGET
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
Pour avis
Le notaire.

*AL24014595*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 8 juillet 2024, il a été constitué une Société civile.
Dénomination sociale : SC DU RUISSEAU.
Forme :Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Capital social : 3 000 €.
Siège social : 6 chemin de Champagne – 89530 CHITRY.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports : Numéraire pour un montant de 3 000 €.
Gérant : Mme Élodie CHALMEAU, demeurant à CHITRY (89530), 6 chemin de Champagne.
Cessions de parts : Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés, sauf celles intervenant entre associés lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (89000).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

*AL24014603*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er juillet 2024 il a été constitué une Société civile.
Dénomination sociale : M2LR.
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : A titre principal, la prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Capital social : 3 000,00 €
Siège social : 9 chemin sous les Clos, avenue d'Oberwesel – 89800 CHABLIS.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports : Numéraire pour un montant de 3 000,00 €.
Gérant : M. Laurent ROBIN et Mme Marie-Laure BOURGOIN épouse ROBIN, demeurant à CHABLIS (89800), Milly, 2 rue de Champlain.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas sauf pour les cessions consenties entre associés lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (89000).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

*AL24014616*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er juillet 2024, il a été constitué une Société civile.
Dénomination sociale : SC PRÉ DE L'ORME.
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Capital social : 3 000,00 €.
Siège social : 9 chemin sous les Clos, avenue d'Oberwesel – 89800 CHABLIS.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports : Numéraire pour un montant de 3 000,00 €.
Gérant : Mme Laura ROBIN, demeurant à CHABLIS (89800), Milly, 2 rue de Champlain.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas sauf pour les cessions consenties entre associés lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (89000).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

*AL24014618*

GROUPE ETC
LE PARTAGE DES VALEURS

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 11 juillet 2024, à SENS.
Dénomination : NGN INVEST.
Forme : Société par actions simplifiée.
Siège social : 11 Rue du Pont Bruant, 89100 SENS.
Objet : L'activité de marchand de bien, l'achat et la vente de terrain, de biens immobiliers, - La construction de biens immobiliers, en vue de sa vente. La ou les ventes des biens et droits immobiliers issus de ladite construction, pourront être réalisées, soit sous la forme de ventes d'immeubles à construire (à terme ou en état futur d'achèvement), soit sous la forme de ventes d'immeubles achevés, - La location à titre accessoire, desdits biens et droits immobiliers invendus, issus de ladite construction, et en attendant leurs cessions, - Et plus largement, l'acquisition de tous terrains ou droits immobiliers comprenant le droit de construire, - La construction, le cas échéant après démolition des constructions existantes, sur ces terrains ou droits immobiliers, de tous immeubles, de toutes destinations et usages, et la réalisation de tout travaux de transformation ou d'aménagement en vue de la construction et de la vente, - La vente, en totalité ou par fractions, des immeubles construits, avant ou après leur achèvement, - La location des lots en stock en l'attente de leur vente. Elle peut également avoir une activité de location des immeubles ou fractions d'immeubles en immobilisation, dès lors que celle-ci reste accessoire à la vente,
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 5000 euros divisé en 500 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires.
Le cédant doit notifier par lettre recommandée avec demande d'avis de réception une demande d'agrément au président de la Société en indiquant les nom, prénoms et adresse du cessionnaire, le nombre des titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès au capital dont la cession est envisagée et le prix offert.
Cette demande d'agrément est transmise par le président aux actionnaires.
L'agrément résulte d'une décision collective des actionnaires statuant à la majorité simple (50 %) des voix des actionnaires disposant du droit de vote.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :
Président : Madame Catherine NGUYEN 11 Rue du Pont Bruant 89100 SENS.
Directeur général : Monsieur Hoang Tam NGUYEN 11 Rue du Pont Bruant 89100 SENS.
La société sera immatriculée au RCS SENS.
Pour avis.
La Présidente

*AL24014656*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 juillet 2024, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole :
Dénomination sociale : SCEA DE LA FEUILLÉE.
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
Capital social : 308 900 €.
Siège social : 22 Grande rue – 89440 SAINTE-COLOMBE.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en nature : Apport de biens meubles pour un montant net de 277 478,92 € et de numéraire pour un montant de 31 421,08 €.
Gérant : M. Bruno PETIT et M. Benoit PETIT demeurant à SAINTE-COLOMBE (89440), 22 Grande rue.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (89000).
Pour avis et mention, les fondateurs.

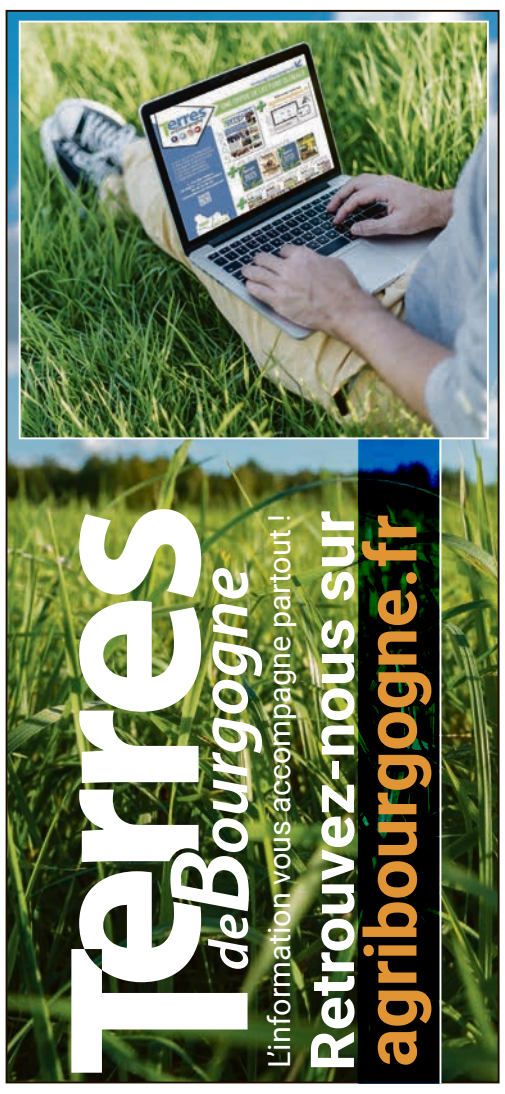
*AL24014693*

**MNY DUPUIS**
Société civile
au capital de 3 000 euros
Siège social : ZAC ROUTE DE PARIS, 89700 TONNERRE

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TONNERRE du 12 Juillet 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : MNY DUPUIS
Siège social : ZAC ROUTE DE PARIS, 89700 TONNERRE
Objet social : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 3 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : M. Yves DUPUIS demeurant 8 Rue François Mitterrand 89700 TONNERRE
Clauses relatives aux cessions de parts :
dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant
agrément obtenu à l'unanimité des associés
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
Pour avis
La Gérance

*AL24014697*




Terres de Bourgogne
Journal agricole & rural
1, rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière
03 80 78 90 40 - agribourgogne.fr